



CONSEIL ET INGÉNIERIE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Evaluation environnementale du projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel

Résumé non technique

Septembre 2021

SIÈGE SOCIAL - 367, avenue du Grand Ariétaz
73024 CHAMBÉRY CEDEX
INDDIGO SAS au capital de 1 500 000 €
RCS CHAMBÉRY - APE 7112B
SIRET 402 250 427 00026

Inddigo
367, avenue du Grand Ariétaz
CS 52401
73024 CHAMBÉRY CEDEX

Tél. : 04 79 69 89 69
Fax : 04 79 69 06 00
E-mail : inddigo@inddigo.com

www.inddigo.com



REDACTEURS :
Delphine ROUILLARD, Benjamin GIRON
INDDIGO

RELECTURE :
Gwladys GUILLET, 3CM

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| TABLE DES ILLUSTRATIONS..... | 5 |
| 1 LEXIQUE..... | 5 |
| 2 QU'EST-CE QUE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ?..... | 6 |
| 3 ARTICULATION DU PLAN AVEC LES AUTRES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION | 7 |
| 4 ETAT INITIAL DU TERRITOIRE | 8 |
| 5 LES EFFETS DES THEMES LIES AU PCAET SUR SON ENVIRONNEMENT | 11 |
| 5.1 Les émissions de gaz à effet de serre..... | 11 |
| 5.2 Les ressources énergétiques | 12 |
| 5.3 Synthèse des impacts..... | 12 |
| 6 PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT | 14 |
| 7 ETUDE DU SCENARIO « PCAET 3CM »..... | 15 |
| 7.1 Description dU scénariOi envisagé..... | 15 |
| 7.2 Scénario « 3CM » en chiffres | 15 |
| 7.3 OJECTIFS STRATEGIQUES DU PCAET de la 3CM | 18 |
| 7.4 Impacts environnementaux du scénariOi | 19 |
| 8 JUSTIFICATION DES CHOIX..... | 20 |
| 9 LES EFFETS NOTABLES PROBABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCAET SUR L'ENVIRONNEMENT..... | 21 |
| 9.1 Les actions retenues..... | 21 |
| 9.2 Production d'énergies renouvelables | 22 |
| 9.3 Le plan d'actions DU PCAET..... | 23 |
| 9.4 Synthèse des enjeux | 27 |
| 10 EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 | 28 |
| 10.1 Carte et caractéristiques synthétiques des zones Natura 2000..... | 28 |
| 10.2 Analyse des incidences Natura 2000 des sites existants | 29 |
| 10.3 Conclusion | 30 |
| 11 LES MESURES D'EVITEMENT, DE REDUCTION OU DE COMPENSATION | 30 |
| 11.1 Développement des énergies renouvelables..... | 30 |
| 11.2 La mobilité..... | 31 |
| 12 SUIVI ENVIRONNEMENTAL..... | 32 |
| 13 LA METHODOLOGIE UTILISEE..... | 39 |

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Scénario « 3CM » : évolution de la consommation énergétique..... | 16 |
| Figure 2 : Scénario « 3CM » : évolution des émissions de gaz à effet de serre | 16 |
| Figure 3 : Scénario « 3CM » : évolution des émissions de polluants atmosphériques | 17 |
| Figure 4 : Trajectoire énergétique de la CC Côtière à Montluel à 2050. Source diaporama d'introduction à l'Atelier stratégies – outil Destination TEPOS | 20 |
| Figure 5 : Décisions du COPIL du 10 juillet 2019 pour la réduction des consommations d'énergie..... | 22 |
| Figure 6 : Décisions du COPIL du 10 juillet 2019 pour le développement des énergies renouvelables | 23 |
| Figure 7 : Les zones Natura 2000 du territoire (source : géoportail) | 29 |
| | |
| Tableau 1 : Articulation du PCAET avec les autres documents de planification..... | 7 |
| Tableau 2 : Récapitulatif des forces et faiblesses du territoire | 9 |
| Tableau 3 : Caractérisation des enjeux | 13 |
| Tableau 4 : Les indicateurs de suivi | 38 |

1 LEXIQUE

| |
|--|
| ARS : Agence Régionale de Santé |
| AVAP : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine |
| COV : Composé Organique Volatil |
| DDT : Direction Départementale du Territoire |
| DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement |
| DCE : Directive Cadre sur l'Eau |
| EnR&R : Energie Renouvelable et de Récupération |
| Gaz à Effet de Serre (GES) : la convention de Kyoto a retenu 6 gaz à effet de serre direct (CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O, HFC, PFC et SF ₆) ; l'impact des déchets en termes d'émission de GES est exprimé en tonne d'équivalent CO ₂ , à partir de l'évaluation sommaire des émissions de CO ₂ et de CH ₄ , et des émissions évitées par le recyclage et la valorisation énergétique. |
| ITEQ : International Toxic Equivalent Quantity, utilisé pour mesurer les quantités de dioxines et furanes. |
| IFEN : Institut Français de l'Environnement, remplacé à présent par le SOeS (Service de l'Observation et des Statistiques) |
| MRAE : Mission Régionale d'Autorité Environnementale |
| ONF : Office National des Forêts |
| PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial |
| PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal |
| PPR : Plan de Prévention des Risques |
| PPRIF : Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt |
| PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère |
| PRQA : Plan Régional pour la Qualité de l'Air |
| PRSE : Plan Régional Santé Environnement |
| PEB : Plan d'Exposition au Bruit |
| PER : Profil Environnemental Régional |
| SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux |
| SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale |
| SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux |
| SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone |
| SNMB : Stratégie Nationale de Mobilisation de la Biomasse |
| SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires |
| SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique |
| SRB : Schéma Régional Biomasse |
| SIC : Site d'Importance Communautaire |
| SAU : Surface Agricole Utile |
| TVB : Trame Verte et Bleue |
| TEPOS : Territoire à Energie Positive |
| ZICO : Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux |
| ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique |
| ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager |
| ZPS : Zone de Protection Spéciale |

2 QU'EST-CE QUE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ?

L'évaluation environnementale s'inscrit dans le cadre de la réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (appelé par la suite PCAET), conformément à la directive européenne du 27 juin 2001 et à sa transcription en droit français (notamment l'ordonnance du 3 août 2016). **Elle identifie, décrit et évalue les effets que peut avoir le PCAET sur l'environnement du territoire.**

Le résumé non technique du rapport d'évaluation environnemental constitue la synthèse de l'évaluation environnementale. Il aborde différents aspects :

- l'articulation du PCAET avec les autres documents de planification,
- l'état initial du territoire : c'est un bilan du territoire concerné par le PCAET suivant 5 dimensions de l'environnement :
 - la pollution et la qualité des milieux,
 - les ressources naturelles,
 - les risques sanitaires et technologiques,
 - les nuisances,
 - les milieux naturels, sites et paysages,
- les effets des thématiques du PCAET sur l'environnement, en tenant compte des sensibilités du territoire dégagées dans la première partie,
- les perspectives d'évolution de l'état de l'environnement, si le PCAET n'était pas mis en œuvre,
- la description des scénarii étudiés / du scénario étudié
- l'exposé des motifs des choix effectués,
- les effets notables probables de la mise en œuvre du PCAET sur l'environnement, ainsi que l'évaluation des incidences Natura 2000,
- une présentation des mesures d'évitement, de réduction et de compensation,
- la mise en place d'un suivi environnemental,
- la méthodologie utilisée.

3 ARTICULATION DU PLAN AVEC LES AUTRES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION

Le tableau suivant présente succinctement les différents documents avec lesquels le PCAET doit être compatible ou qu'il doit prendre en compte. Le signe « / » signifie que plusieurs documents existent sur le territoire, les différentes dates d'approbation n'ont pas été indiquées.

| Document de planification | Date d'approbation/parution | A fait l'objet d'une évaluation environnementale | Articulation avec le PCAET |
|--|-----------------------------|--|----------------------------|
| Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) | mai-17 | non | prise en compte |
| Plan de Protection de l'Atmosphère | févr-14 | non | cohérence |
| Stratégie nationale bas carbone (SNBC) | mai-17 | non | prise en compte |
| Plan Climat Régional | 2013 | non | cohérence |
| Schéma Directeur d'aménagement et de gestion de l'eau | nov-15 | oui | cohérence |
| Contrats de milieu | / | non | cohérence |
| Plan Régional Santé Environnement | avr-18 | non | cohérence |
| Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires | déc-19 | oui | compatible |
| Schéma Régional de Cohérence Ecologique | juil-14 | oui | cohérence |
| Schémas de Cohérence Territoriale | 2018 | oui | prise en compte |
| Plans Locaux d'Urbanisme | / | oui | prise en compte |
| Agendas 21 | / | non | cohérence |
| Plan régional de prévention et de gestion des déchets | déc-19 | oui | cohérence |

Tableau 1 : Articulation du PCAET avec les autres documents de planification

4 ETAT INITIAL DU TERRITOIRE

L'analyse environnementale du territoire est basée sur un ensemble de données provenant de différents organismes : la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel, Département, Préfecture, DDT, ADEME, Agence de l'Eau, IFEN, ARS, DREAL, ATMO Auvergne Rhône Alpes.

La synthèse de cette analyse peut être présentée en termes de richesses et/ou de faiblesses du territoire, ce qui permet de définir la sensibilité du territoire dans des domaines environnementaux spécifiques.

Le tableau ci-après présente une synthèse, par dimension de l'environnement et sous-domaine :

- les forces et faiblesses du territoire,
- la localisation territoriale des enjeux,
- les objectifs de référence,
- la sensibilité du territoire. Cette dernière s'apprécie par rapport à des référentiels nationaux (comment se positionnent le territoire vis-à-vis de moyennes nationales) et/ou par rapport à l'importance des forces et faiblesses et/ou le nombre d'objectifs de référence.

| Dimensions de l'environnement | Sous-domaine | Etat de l'environnement | | Localisation des enjeux | Politique d'amélioration | Proposition de sensibilité |
|-------------------------------------|---|---|---|-------------------------|--|----------------------------|
| | | Les richesses | Les faiblesses | | | |
| Pollutions et qualité des milieux | Eau | Bonne qualité des eaux superficielles. | Qualité aléatoire des eaux souterraines avec fort risque de détérioration | Local | SDAGE SAGE Contrats de rivière | forte |
| | Sol et sous-sols | | 4 sites pollués | Global/local | | modérée |
| Ressources naturelles | Matières premières | Diversité géologique | 3 carrières | local | Cadre régional des carrières, Schéma départemental des carrières | modérée |
| | Ressources locales : eau, sol et l'espace | Eau potable globalement de bonne qualité | Faible présence forestière | Local | Périmètres de protection SDAGE | modérée |
| Milieux naturels, sites et paysages | Biodiversité et milieux naturels | 4 sites Natura 2000, 1ENS, 14 ZNIEFF | Milieux fragiles | Local | SRCE | forte |
| | Paysages | Paysages riches et variés offrant une grande diversité écologique | Paysages fragmentés par l'Homme | Global | | forte |
| | Patrimoine culturel | 5 monuments historiques | | Local | | faible |
| Risques | Risques naturels et technologiques | Plusieurs PPR instruits | Territoire exposé aux risques d'inondations, de séismes, de mouvements de terrains, nucléaire, de rupture de barrage, de transport de matière dangereuses, et industriel. | Global/Local | PPR, Plans de secours | forte |
| | Risques sanitaires | | Risques de problèmes respiratoires, risques liés à l'usage des pesticides Forte présence d'ambroisie | Global/Local | PRSE 3 | modérée |
| Nuisances | Bruit | Cartographie des voies bruyantes, PPBE local | Nuisances liées aux installations et aux grands axes de transport | Local | PPBE | modérée |
| | Trafic | Cartographie des voies bruyantes, PPBE local | Nuisances près des grands axes de transport | Local | PLU, PDU, | modérée |
| | Visuelles / olfactives | | Nuisances liées aux zones industrielles, aux élevages et aux épandages agricoles | Local | | faible |

Tableau 2 : Récapitulatif des forces et faiblesses du territoire

On constate que le territoire présente une forte sensibilité au niveau de :

- De la pollution et de la qualité des eaux,
- De la biodiversité,
- Des paysages,
- Des risques naturels et technologiques.

5 LES EFFETS DES THEMES LIES AU PCAET SUR SON ENVIRONNEMENT

5.1 LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Les gaz à effet de serre (GES) absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre. Leur accumulation dans l'atmosphère contribue à l'effet de serre et à l'augmentation des températures. Cela induit un changement climatique, qui impacte fortement et diversement l'environnement.

Le « diagnostic air, énergie, climat » d'octobre 2019 étudie en détail la vulnérabilité du territoire au changement climatique. On retiendra, en synthèse, les enjeux prioritaires suivants :

- **Sensibilité forte de la population** à l'augmentation du nombre de jours de chaleur et de sécheresse : exposition renforcée à l'ozone, stress hydrique, développement de problèmes sanitaires (nouveaux agents pathogènes, allergies...),
- **Sensibilité forte des milieux herbacés**, et par conséquence de **l'activité agricole**, à l'augmentation de la température et de la fréquence et durée des périodes de forte chaleur :
 - Modification de la dynamique de croissance, impliquant un décalage de saisonnalité et donc de disponibilité de la ressource,
 - Modification probable de la qualité de l'herbe, induisant une modification probable de la qualité du lait et des produits laitiers en général,
- Enfin, une **vulnérabilité accrue des peuplements forestiers**, due à la progression des ravageurs, et à l'augmentation probable du nombre et de la gravité de phénomènes extrêmes (tempêtes notamment).

D'autres enjeux importants sont également à prendre en compte dans la recherche d'adaptation, en particulier :

- Un renforcement de la **pression sur la ressource en eau**, utilisée pour l'eau potable, l'agriculture, la pisciculture, l'hydraulique,
- **L'eutrophisation des eaux** (diminution de l'oxygène dans l'eau), entraînant une altération de la qualité, dans un contexte où l'eau subit déjà, en plaine, une pollution aux nitrates,
- **Biodiversité** : modification de l'habitat, évolution de la biodiversité au niveau végétal et donc animal,
- De façon générale, une augmentation du nombre et de la gravité de **phénomènes extrêmes** :
 - Inondations : dégâts renforcés par l'artificialisation des sols, impactant directement la population et les activités économiques,
 - Tempêtes : risques pour la population et la sylviculture.

5.2 LES RESSOURCES ENERGETIQUES

La consommation de ressources fossiles pour la production d'énergie ou les moteurs à combustion émet des Gaz à Effet de Serre (GES), qui ont un fort impact sur l'environnement (cf. le paragraphe consacré aux GES), ainsi que des polluants atmosphériques et des particules, qui ont un impact direct sur la qualité de l'air et la santé des populations et un impact indirect sur la qualité de l'eau et des sols (acidification, ...).

La production d'énergie renouvelable permet d'éviter les impacts précédents, mais peut présenter également des impacts négatifs sur l'environnement :

- La production hydraulique peut présenter un impact sur les eaux superficielles (débit, étiage, ...) et sur la biodiversité associée, en particulier dans le cas de micro-hydraulique. En effet, la création de seuils et barrages a un impact fort sur la dynamique de la population aquatique et sur l'étiage. Ces nuisances ne se rencontrent pas dans le cas d'hydraulique au fil de l'eau,
- La production photovoltaïque au sol peut avoir un impact sur la biodiversité et sur les usages du sol,
- L'éolien peut avoir un impact sur les paysages et la biodiversité,
- Le bois énergie peut avoir un impact sur les paysages et la biodiversité.

5.3 SYNTHÈSE DES IMPACTS

Le croisement de la sensibilité du territoire et des impacts des thèmes liés au PCAET permet de dégager les enjeux majeurs qui feront l'objet d'un suivi ou d'une attention particulière. Ce croisement est le suivant :

| Croisement sensibilité / impact | | Sensibilité | | |
|------------------------------------|--------|-----------------|-----------------|---------------|
| | | Faible | Modéré | Forte |
| Impact | Faible | Faible | Faible à modéré | Modéré |
| | Modéré | Faible à modéré | Modéré | Modéré à fort |
| | Fort | Modéré | Modéré à fort | Fort |

| Dimensions de l'environnement | Sous-domaine | Proposition de sensibilité | Impacts GES (produits entre autre par la consommation d'énergie fossile) / changement climatique | Enjeux |
|--|---|----------------------------|--|----------------------|
| Pollutions et qualité des milieux | Eau | forte | fort | fort |
| | Air | modérée | fort | modéré à fort |
| | Sol et sous-sols | modérée | faible | faible à modéré |
| Ressources naturelles | Matières premières | modérée | faible | faible à modéré |
| | Ressources locales : eau, sol et l'espace | modérée | fort | modéré à fort |
| Milieux naturels, sites et paysages | Biodiversité et milieux naturels | forte | fort | fort |
| | Paysages | forte | faible | modéré |
| | Patrimoine culturel | faible | faible | faible |
| Risques | Risques naturels et technologiques | forte | fort | fort |
| | Risques sanitaires | modérée | fort | modéré à fort |
| Nuisances | Bruit | modérée | faible | faible à modéré |
| | Trafic | modérée | faible | faible à modéré |
| | Visuelles / olfactives | faible | faible | faible |

Tableau 3 : Caractérisation des enjeux

Les enjeux significatifs (enjeux modérés à forts et enjeux forts) sont donc :

- La pollution et la qualité de l'air,
- La pollution et la qualité de l'eau,
- Les ressources locales,
- La biodiversité et les milieux naturels,
- Les risques naturels et technologiques,
- Les risques sanitaires.

Il faut également garder à l'esprit que certains types de production d'énergie renouvelable peuvent avoir un impact notable sur :

- Les paysages,
- Le bruit,
- Les sols.

Ces différents enjeux feront l'objet d'une attention particulière par la suite.

6 PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT

L'évaluation environnementale introduit la notion d'alternative « zéro » ou « scénario laisser faire », qui consiste à mesurer l'évolution probable des indicateurs environnementaux si le PCAET n'était pas mis en œuvre.

Les éléments retenus pour l'élaboration du scénario tendanciel, qui ont été utilisés dans l'outil de calculs d'INDDIGO sont :

- Une **augmentation moyenne par an de la consommation énergétique de 1.98%**, compte tenu de la tendance observée par l'OREGES, à climat constant, entre 2010 et 2016. Cette augmentation intègre l'augmentation de la population, et est ajustée selon chaque secteur, toujours selon les observations de l'OREGES.
- Une **baisse moyenne annuelle des émissions de Gaz à Effet de Serre de 3.85%** observée entre 2012 et 2016, qui se traduit de manière différente selon les secteurs (ex. : - 2,36% par an pour le secteur résidentiel, et + 1,58% par an pour les transports routiers).
- Les **facteurs suivants, ajustés par rapport aux observations faites sur la période 2005-2015 par ATMO pour les polluants atmosphériques**, ont été appliqués :
 - Baisse annuelle de 2% pour les NOx, les PM2,5 et les PM10, ainsi que les COVNM,
 - Baisse annuelle de 0,05% pour le NH3,
 - Baisse annuelle de 5% pour les émissions de SO₂.

A l'horizon 2030 :

- En cumul d'émissions, la baisse totale des émissions de polluants considérés est estimée à - 23% par rapport à 2015 (dernière année de référence pour ATMO).

A l'horizon 2050 :

- La consommation d'énergie serait de 2 431 GWh (contre 1266 en 2016),
- Les émissions de gaz à effet de serre monteraient à 686 kteqCO₂ (contre 236 kteq CO₂ en 2016),

La consommation d'énergie dans le scénario tendanciel serait donc plus importante que dans la situation de référence (2016), d'un facteur 2 quasiment (x1,95) en 2050. Les émissions de GES continueraient eux aussi à augmenter, pour atteindre un facteur 3 en 2050. **Dans cette perspective, les impacts sur l'environnement seraient donc dans la continuité de ceux identifiés pour la situation actuelle** mais de manière démultipliée : Stress hydrique et ses conséquences directes sur les milieux (naturels, agricole) et les nappes phréatiques ; pollution atmosphérique, élévation des températures, conditions de vie humaines, etc.

Ainsi, il apparait clairement que la trajectoire tendancielle, n'est pas du tout compatible avec l'ambition de transition énergétique et écologique. Ce scénario tendanciel tend à démontrer la nécessité du PCAET et d'une vision stratégique et volontaire afin que le territoire soit en cohérence avec les objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique et écologique.

7 ETUDE DU SCENARIO « PCAET 3CM »

7.1 DESCRIPTION DU SCENARIO ENVISAGE

Les enjeux air, énergie, climat sont illustrés à travers un scénario « PCAET 3CM », qui exploite l'ensemble des potentiels énergétiques quantifiés par le PCAET. La trajectoire énergétique de ce scénario, ainsi que ses objectifs, ont été co-produits lors d'ateliers réunissant élus et acteurs du territoire.

Ce scénario est comparé au scénario « Tendancier », basé sur l'absence de politique volontariste en matière air, énergie, climat, étudié précédemment.

7.2 SCENARIO « 3CM » EN CHIFFRES

Les objectifs stratégiques définis par la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (3CM) pour 2030 ont été transcrits en réduction de la consommation, réduction des GES et réduction des polluants atmosphériques, jusqu'en 2050, comme le demande le cadre réglementaire du PCAET.

Par rapport à la consommation énergétique du territoire en 2016 de 1266 GWh/an, la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel se fixe un objectif de consommation énergétique en 2030 de 1 032 GWh/an.

Par rapport à la production d'énergie renouvelable en 2016 de 33 GWh/an, la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel se fixe un objectif d'atteindre une production d'énergie renouvelable en 2030 de 145 GWh/an.

Ces résultats sont illustrés par les graphiques suivants :

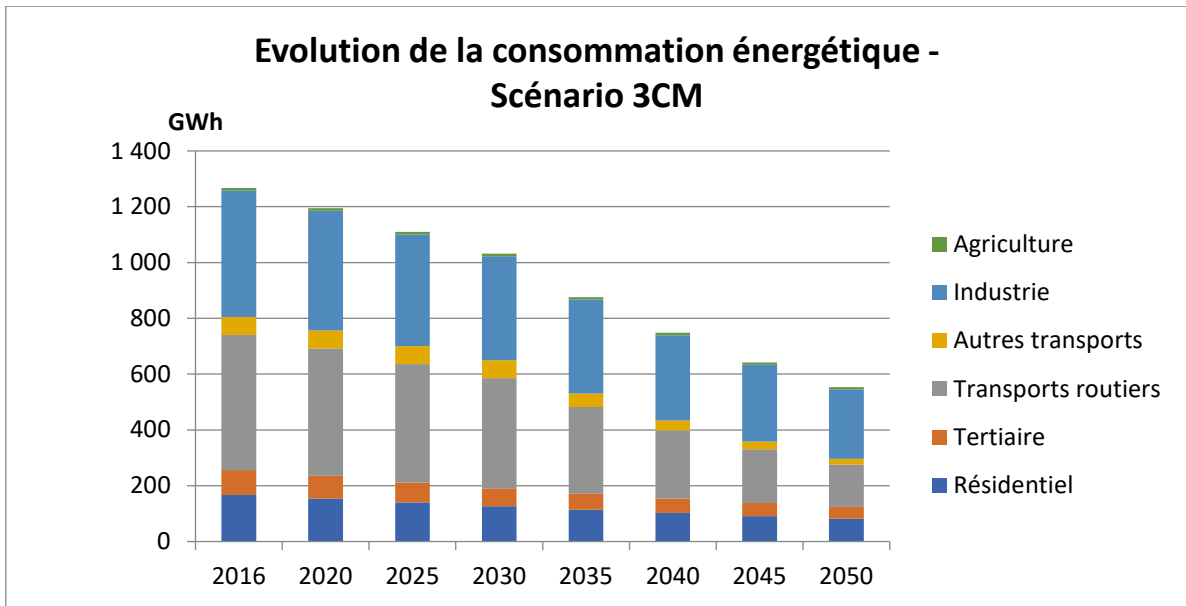


Figure 1 : Scénario « 3CM » : évolution de la consommation énergétique

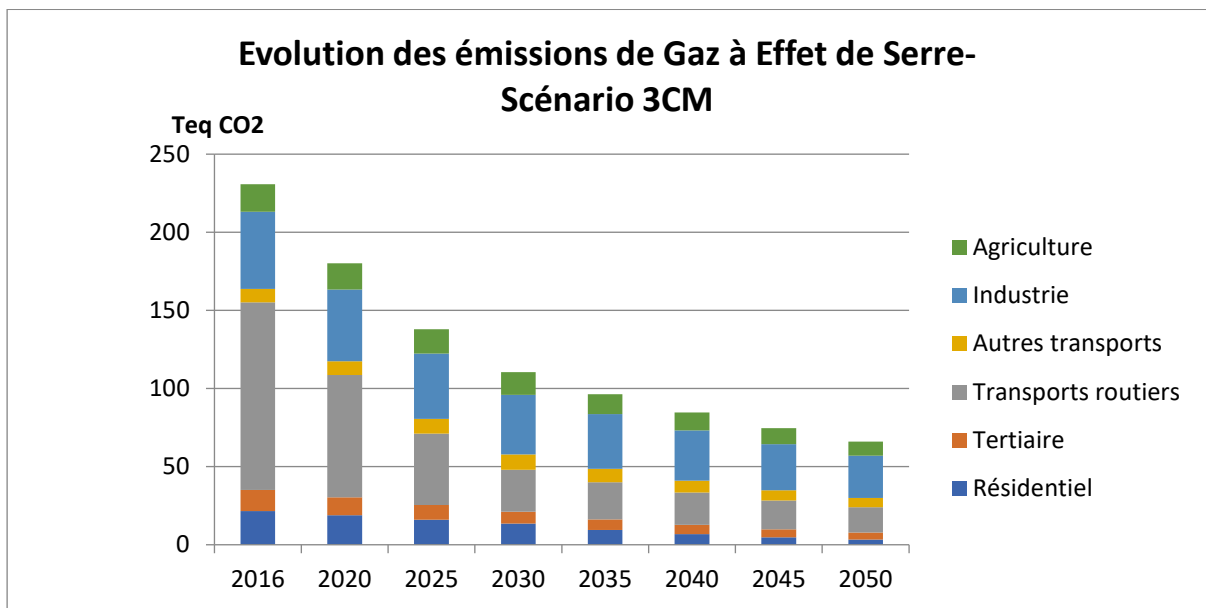


Figure 2 : Scénario « 3CM » : évolution des émissions de gaz à effet de serre

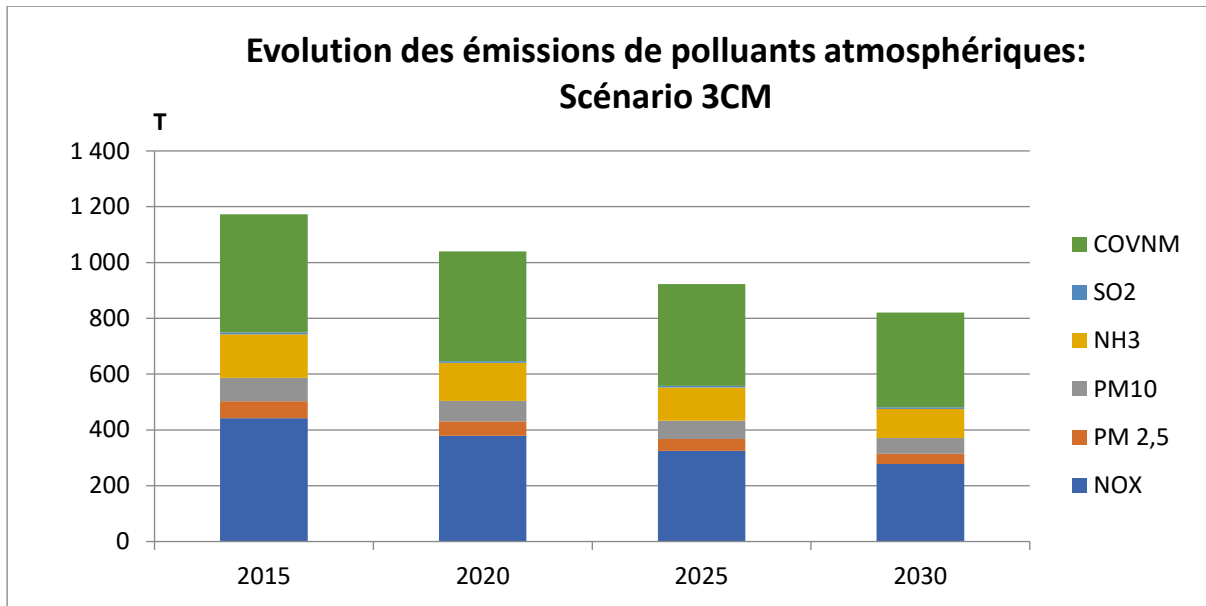


Figure 3 : Scénario « 3CM » : évolution des émissions de polluants atmosphériques

NB : compte-tenu du risque important d'aléas concernant la prospective des émissions de polluants, nous n'avons réalisé cet exercice dans le détail que jusqu'en 2030.

7.3 OJECTIFS STRATEGIQUES DU PCAET DE LA 3CM

Synthèse des objectifs chiffrés stratégiques air, énergie, climat

| | 2016 | 2021 | 2024 | 2026 | 2030 | 2050 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|
| Consommations énergétiques (GWh) | 1 206 | 1 177 | 1 126 | 1 094 | 1 012 | 503 |
| Consommation (baisse/2016) | - | -7% | -11% | -14% | -19% | -56% |
| Transport | | | | | -16% | -69% |
| Résidentiel | | | | | -24% | -51% |
| Tertiaire | | | | | -28% | -53% |
| Agriculture | | | | | 0% | -11% |
| Industrie | | | | | -18% | -45% |
| Emissions de GES (teqCO2) | 231 | 170 | 145 | 131 | 110 | 66 |
| Emissions de GES (baisse /2016) | - | -26% | -37% | -43% | -52% | -71% |
| Secteur transport | | | | | -78% | -84% |
| Secteur bâtiment | | | | | -39% | -74% |
| Secteur agriculture | | | | | -18% | -49% |
| Secteur industrie | | | | | -23% | -46% |

| Emissions de Polluants atmosphériques (baisse/2016) | | | | | | |
|--|--|------|------|------|------|------|
| Emissions de Nox (baisse/2016) | | -14% | -22% | -27% | -35% | -65% |
| Emissions de PM 2.5 (baisse/2016) | | -16% | -24% | -29% | -38% | -69% |
| Emissions de PM 10 (baisse/2016) | | -12% | -19% | -23% | -31% | -59% |
| Emissions de NH3 (baisse/2016) | | -12% | -19% | -23% | -31% | -60% |
| Emissions de SO2 (baisse/2016) | | -8% | -13% | -16% | -22% | -45% |
| Emissions de COVNM (baisse/2016) | | -7% | -11% | -14% | -18% | -39% |

| Energies renouvelables et de récupération (en GWh) | | | | | | |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Chaleur renouvelable | | | | | | |
| Bois énergie | 19 | 21 | 22 | 23 | 24 | 50 |
| Géothermie | 6 | 7 | 7 | 7 | 8 | 8 |
| Solaire thermique | 1 | 3 | 4 | 5 | 6 | 6 |
| Valorisation thermique chaleur fatale | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 20 |
| Récup eaux usées | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Electricité renouvelable | | | | | | |
| Photovoltaïque | 1 | 25 | 37 | 45 | 61 | 102 |
| Hydroélectricité | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 |
| Eolien | 0 | 4 | 6 | 7 | 10 | 10 |
| Valorisation électrique chaleur fatale | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Biogaz | | | | | | |
| Méthanisation | 0 | 3 | 4 | 5 | 20 | 30 |
| Total (GWh) | 33 | 69 | 86 | 98 | 145 | 232 |
| Taux d'EnR (% de la consommation) | 2,6% | 5,8% | 7,7% | 8,9% | 14,1% | 42,0% |

| | | | | | | |
|---|----------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|
| Livraison d'énergie par les réseaux de chaleur (GWh) | 8 | 8 | 9 | 17 | 28 | 48 |
|---|----------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|

| | | |
|--|--|---------------------------------------|
| Evolution coordonnée des réseaux énergétiques | | Participation à la révision du SR3EnR |
|--|--|---------------------------------------|

| | | |
|--|--|--|
| Renforcement du stockage de carbone | | |
|--|--|--|

| | | |
|---|--|--|
| Production bio sourcée à usages autres qu'alimentaires | | |
|---|--|--|

| | | |
|--|--|--|
| Adaptation au changement climatique | | |
|--|--|--|

7.4 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU SCENARIO I

Pour les différents thèmes concernés : consommation d'énergie, production d'énergie renouvelable, émissions de GES et émissions de polluants atmosphériques, le scénario « PCAET 3CM » présente un bilan plus favorable que le scénario tendanciel.

Les objectifs réglementaires à 2050 du Schéma Régional Climat-Air-Énergie et les objectifs nationaux sont respectés, ainsi que les objectifs GES 2030 inscrits dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte sont globalement respectés, voire dépassés pour certains.

8 JUSTIFICATION DES CHOIX

L'atelier « Stratégie », qui s'est déroulé le 20 juin 2019, a permis de proposer des objectifs à l'horizon 2030 sur les aspects :

- Réduction des consommations énergétiques,
- Production d'énergies renouvelables.

Ces ateliers ont été animés grâce à l'outil « Destination TEPOS », co-développé par SOLAGRO et l'Institut négaWatt, et diffusé par le CLER.

L'outil a été dimensionné en fonction du potentiel propre au territoire, et propose aux participants de viser une cible « TEPOS » à l'horizon 2030. Ces propositions ont ensuite été débattues en COTECH puis en COPIL, pour aboutir à des objectifs stratégiques et opérationnels chiffrés. De ces objectifs fixés en 2030 découlent également des lignes directrices pour la réduction des émissions de GES et de polluants atmosphériques.

► Cibles proposées à 2030

Pour mémoire, la cible proposée à 2030 consistait à :

- Réduire de 360 GWh/an la consommation énergétique du territoire et passer ainsi de 1 266 GWh/an (2016), à 907 GWh/an en 2030,
- Augmenter de 120 GWh/an la production d'énergie renouvelable pour passer de 33 GWh/an (2016) à 143 GWh/an en 2030.

◆ QUEL MIX A 2030? TRAJECTOIRE AMBITIEUSE TEPOS



Figure 4 : Trajectoire énergétique de la CC Côtière à Montluel à 2050.
Source diaporama d'introduction à l'Atelier stratégies – outil Destination TEPOS

9 LES EFFETS NOTABLES PROBABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCAET SUR L'ENVIRONNEMENT

9.1 LES ACTIONS RETENUES

Les orientations stratégiques territoriales, déclinées en objectifs opérationnels dans le PCAET de la 3CM sont, à l'horizon 2030 :

9.1.1 REDUCTION DE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

| RESIDENTIEL | Choix du COPIL | Rôle de l'EPCI |
|--|--|--|
| Rénovation énergétique maisons niveau BBC <i>Rénovation</i> | 2 000 maisons 200 / an 20 GWh/an | Sensibilisation/Accompagnement : PTRE, SPEEH, relai communes Soutien accompagnement financier ou politique fiscale Prescription : SCOT, PLU, PLH |
| Rénovation énergétique appartements BBC <i>Rénovation</i> | 2 600 appartements 50% du parc Gain 10 GWh/an | |
| Eco-gestes et efficacité énergétique | 4 500 ménages 50% des ménages Gain 10 GWh/an | |
| TERTIAIRE | Choix du COPIL | Rôle de l'EPCI |
| Rénovation bâtiments tertiaire | 135 000 m2 bureaux ou 180 000 m2 commerces (ou un mix) Gain 15 GWh/an <i>38% du potentiel</i> | Sensibilisation acteurs économiques Politique de maîtrise foncière ZAE Incitation ou obligation via règlements de zone, PLU |
| Efficacité énergétique des bâtiments | Sobriété et efficacité énergétique dans 190 000 m2 de bâtiments Gain 10 GWh/an <i>50% du potentiel</i> | |
| TRANSPORTS PERSONNE | Choix du COPIL | Rôle de l'EPCI |
| Report modal Domicile/travail | 3 350 Domicile/Travail en vélo et transports en communs, ou 2 550 en covoiturage ou Mixte Gain 5 GWh/an 25% du potentiel | Sensibilisation/accompagnement/Information Nouveaux services mobilité (infrastructures, covoiturage, location...) Urbanisme Financier |
| Report modal Longs déplacements | Co-voiturage et transports en communs 30% du potentiel Gain 30 GWh/an | |
| Politique d'urbanisme | Urbanisme : -3% besoins déplacement Gain 5 GWh/an 50% du potentiel | SCOT, PLU ZAC, OPAH |

| | | |
|--------------------------------------|--|--|
| Réduction de la vitesse | Abaissement des vitesses sur routes Gain 10 GWh/an 50% du potentiel | |
| Efficacité énergétique des véhicules | 4 000 voitures efficaces en énergie (#3 L/100 km, GNV, élec) Gain 20 GWh/an | Information/ sensibilisation Infrastructures (bornes, PK...) Aides financières |
| TRANSPORTS MARCHANDISES | Choix du COPIL | Rôle de l'EPCI |
| Optimisation transport marchandises | Report modal optimisation remplissage + « dernier km » Gain 20 GWh/an 17% du potentiel | Lobbying |
| INDUSTRIES | Choix du COPIL | Rôle de l'EPCI |
| Efficacité énergétique | Ecologie industrielle, éco-conception Gain 80 GWh/an 40% du potentiel | Communication sur dispositifs, prospection |

Figure 5 : Décisions du COPIL du 10 juillet 2019 pour la réduction des consommations d'énergie

9.2 PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

Les objectifs sont les suivants :

| ELECTRICITE RENOUVELABLE | Choix du COPIL | Rôle de l'EPCI |
|--|--|--|
| Solaire photovoltaïque en toiture | 6 400 maisons 380 bâtiments équipés ou mixte Gain 40 GWh/an 28% du potentiel | <u>Rôle EPCI :</u> Sensibilisation, communication, données Prescriptif/incitatif : PLU, Exemplaire : patrimoines publics Financier : soutiens, aides |
| Solaire photovoltaïque au sol ou en ombrière | Equivalent de 7 700 places de parking ou 38 ha au sol ou mixte Gain 20 GWh 100% du potentiel | |
| Grand EOLIEN | éolienne de 2,5 MW Gain 10 GWh/an | |
| CHALEUR RENOUVELABLE | Choix du COPIL | Rôle de l'EPCI |
| Bois énergie chaufferies centralisées | 7 petites chaufferies bois 5 GWh/an 7% du potentiel | <u>Rôle EPCI :</u> Stratégie territoriale : objectifs donnés, |

| | | |
|--|---|--|
| Bois énergie domestique performant (Mesure d'efficacité) | Renouveler 1 875 appareils (75% du potentiel), Soit 120 u./an | Sensibilisation, communication, visites Prescriptif/incitatif : PLU, ZAC Exemplaire : patrimoines publics Financier : soutiens, aides |
| Solaire thermique | #2 500 maisons 5 GWh/an 25% du potentiel | |
| Géothermie | # 220 logements chauffés 2 GWh/an 10% du potentiel | |
| Méthanisation | Equivalent d'3 unités « petit collectif » d'ici 2030 20 GWh/an 50% du potentiel | |
| Valorisation chaleur fatale | Prospecter sites potentiels 10 GWh/an 25% du potentiel | |

Figure 6 : Décisions du COPIL du 10 juillet 2019 pour le développement des énergies renouvelables

9.3 LE PLAN D'ACTIONS DU PCAET

Le plan d'actions reflète les priorités stratégiques fixés par la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel et se décline selon les axes et cibles suivantes :

➔ **Axe 1 : Rénovation et performance énergétique**

▶ **Planification**

- Planifier la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique
- Création d'un Observatoire départemental de l'habitat
- Elaboration d'un Plan Lumière

▶ **Rénovation de l'habitat**

- Encourager et accompagner la rénovation énergétique
- Accompagner les ménages éligibles aux aides de l'ANAH
- Rénovation du parc de logements sociaux
- Lutter contre la précarité énergétique

▶ **Rénovation des bâtiments publics et tertiaires**

- Engager la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires & industriels
- Engager la rénovation des bâtiments publics

▶ **Optimisation de l'éclairage public**

➔ **Axe 2 : Vers une mobilité bas carbone**

▶ **Planification**

- Aménager les liaisons modes actifs sécurisées
- Elaboration du Plan de déplacements inter-entreprises
- Etude d'opportunité sur la création d'une Zone à Faible Emissions mobilité (ZFEm) sur tout ou partie du territoire

▶ **Réduire les besoins de déplacements**

- Offrir des services publics de proximité
- Limiter les déplacements domicile/travail
- Exemplarité des collectivités

▶ **Développer les modes actifs**

- Encourager la pratique du vélo
- Se déplacer autrement au travail

▶ **Renforcer l'offre de transports en commun**

- Adapter l'offre aux besoins des habitants et salariés
- Renforcer l'offre ferroviaire

▶ **Mobilité partagée et moins émettrice**

- Favoriser la mobilité partagée
- Favoriser les nouvelles motorisations "bas carbone"
- Encourager les entreprises dans le passage aux nouvelles motorisations

▶ **Communiquer et sensibiliser**

- Informer et sensibiliser le grand public sur les nouvelles pratiques de la mobilité
- Informer et sensibiliser les entreprises sur les nouvelles pratiques de la mobilité

➔ **Axe 3 : Vers un mix énergétique renouvelable**

▶ **Planifier le développement des EnR**

- Elaborer un Schéma Directeur des EnR
- Intégrer le développement des EnR dans les objectifs des PLU

▶ **Développer les projets d'énergies renouvelables**

- Mise en place d'un opérateur EnR départemental
- Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine public
- Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine privé
- Faire émerger et accompagner les projets agricoles de méthanisation
- Accompagner les porteurs de projets EnR des entreprises
- Soutenir le développement des EnR
- Renouveler les anciens équipements de chauffage domestiques
- Valorisation énergétique du bois de bocage

➔ **Axe 4 : Adaptation au changement climatique**

▶ **Planification**

- Promouvoir le cycle naturel de l'eau
- Regrouper les compétences de la gestion de l'eau
- Stockage carbone dans les sols

▶ **Préservation des ressources en eau**

- Promouvoir le cycle naturel de l'eau
- Promouvoir et développer la gestion écologique des espaces plantés
- Promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondations

▶ **Préservation de la biodiversité**

- Maintenir et développer les puits carbone
- Promouvoir les biomatériaux
- Réduire la pollution lumineuse nocturne

▶ **Santé publique**

- Lutter contre la pollution atmosphérique
- S'adapter aux impacts du changement climatique
- Intégrer la prévention des risques dans les politiques locales de santé
- Réduire l'exposition chronique des établissements recevant du public (ERP) les plus sensibles à la pollution atmosphérique

➔ **Axe 5 : Vers une économie circulaire**

▶ **Gestion soutenable des déchets**

- Prévention et valorisation des déchets
- Encourager le réemploi local

▶ **Alimentation**

- Encourager la production locale
- Promouvoir les circuits courts alimentaires

9.4 SYNTHÈSE DES ENJEUX

Les actions du PCAET présentent des impacts positifs sur d'ensemble des domaines environnementaux.

Les impacts variables et négatifs sont récapitulés ci-après. Ce sont sur eux que porteront les mesures d'évitement, de réduction et de compensation abordées dans le chapitre suivant.

| Axe | N° | Action | SOL | | ODEUR | PAYSAGE | BIODIVERSITE | ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE |
|--------------------------------------|----|---|------------------|---------------------------|-------|---|---|-------------------------------------|
| | | | Qualité des sols | Non-urbanisation des sols | | | | Ilot de chaleur |
| Vers une mobilité bas carbone | 11 | Aménager les liaisons modes actifs sécurisées | | | | | | |
| Vers une mobilité bas carbone | 21 | Favoriser la mobilité partagée | | | | | | |
| Vers un mix énergétique renouvelable | 29 | Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine public | | | | Veiller à l'intégration paysagère des centrales PV | Attention à la mise en concurrence des toitures : PV / Végétalisation | |
| Vers un mix énergétique renouvelable | 30 | Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine privé | | | | | | |
| Vers un mix énergétique renouvelable | 31 | Faire émerger et accompagner les projets agricoles de méthanisation | | | | | | |
| Vers un mix énergétique renouvelable | 32 | Accompagner les porteurs de projets EnR des entreprises | | | | | | |
| Vers un mix énergétique renouvelable | 35 | Valorisation énergétique du bois de bocage | | | | Plus de coupes et pistes forestières / bois énergie | | |

10 EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

L'évaluation des incidences Natura 2000 liées au Plan Climat Air Energie Territorial a été introduite par le décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000, modifiant les articles R414-19 à R414-26 du Code de l'Environnement (en effet, le PCAET fait partie des documents devant faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000). Conformément à l'article R.414-22 du Code de l'Environnement, l'évaluation environnementale tient lieu de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000, dans la mesure où elle répond aux exigences de l'article R414-22.

D'après la réglementation, cette évaluation consiste en :

- une présentation simplifiée du document de planification, accompagnée d'une carte permettant de localiser l'espace terrestre ou marin sur lequel il peut avoir des effets et les sites Natura 2000 susceptibles d'être concernés par ces effets,
- un exposé sommaire des raisons pour lesquelles le document de planification est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

Il faut souligner que cette évaluation doit être proportionnée au document de planification. Il est rappelé que le PCAET est un document permettant une amélioration de l'état de l'environnement, en ayant globalement moins d'impacts environnementaux que s'il n'existait pas.

10.1 CARTE ET CARACTERISTIQUES SYNTHETIQUES DES ZONES NATURA 2000

Le territoire de la CC de la Côtère à Montluel comporte quatre zones Natura 2000 :

- La Dombes (ZPS et ZSC),
- Milieux alluviaux et aquatiques du fleuve Rhône, de Jons à Anthon (ZSC),
- Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage (ZSC),
- Steppes de la Valbonne (ZPS et ZSC).

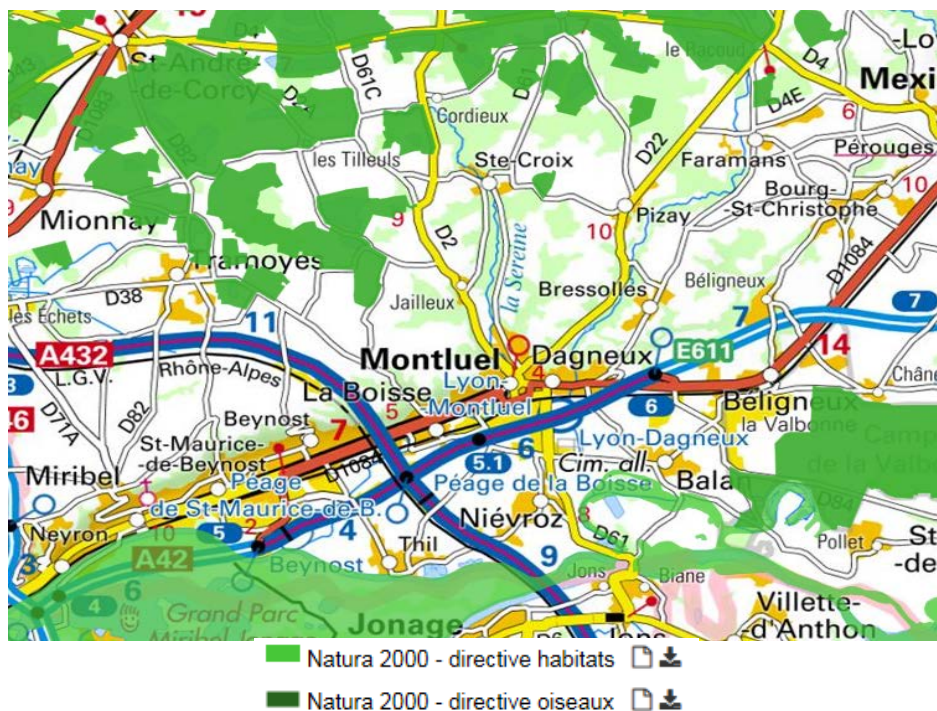


Figure 7 : Les zones Natura 2000 du territoire (source : géoportail)

10.2 ANALYSE DES INCIDENCES NATURA 2000 DES SITES EXISTANTS

Le tableau de synthèse des zones Natura 2000 de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (voir Chapitre V ; paragraphe 3.1 CARTE ET CARACTERISTIQUES SYNTHETIQUES DES ZONES NATURA 2000 du rapport EES) permet de constater que les menaces en lien **potentiel** avec des actions du PCAET concernent :

- La gestion de la forêt et donc les actions liées au bois-énergie. La Communauté de Communes de la Côtière à Montluel a toutefois retenu des objectifs mesurés de développement des énergies renouvelables liées au bois avec 7% du potentiel pour les chaufferies collectives bois.
- Le captage des eaux de surface et donc les actions liées à l'hydroélectricité. Le PCAET ne prévoit pas d'action en lien avec l'hydroélectricité.

La mise en œuvre de ces actions sur la zone Natura 2000 devra donc être réalisée en prenant bien en compte les contraintes inhérentes à cette zone. Il conviendra par exemple d'éviter de réaliser des boisements situés en zone Natura 2000.

En tout état de cause, il est rappelé que les documents d'objectifs (DOCOB) et les plans de gestion doivent être pris en compte lors des diagnostics communaux agricoles et forestiers.

La stratégie du PCAET prévoit la construction de méthaniseurs, de chaufferies bois et de centrales photovoltaïques. La localisation précise des installations à prévoir n'est pas connue.

Ces installations seront soumises à une évaluation des incidences Natura 2000, dans le cadre de l'étude d'impact préalable à leur construction.

Il est recommandé d'implanter une installation en zone Natura 2000 en derniers recours, dans le cas où aucun autre site n'est disponible à proximité.

10.3 CONCLUSION

Dans la mesure où :

- les documents d'objectifs (DOCOB) et les plans de gestion doivent être pris en compte lors des diagnostics communaux agricoles et forestiers,
- les installations qui sont à créer devront faire l'objet d'étude préalable d'incidences sur les sites Natura 2000,

Le PCAET ne présente pas d'incidences particulières sur les zones Natura 2000.

11 LES MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION OU DE COMPENSATION

La caractérisation des effets notables des actions du PCAET doit conduire également à une recherche de mesures réductrices adaptées, susceptibles d'éviter, de réduire ou si possible de compenser les conséquences dommageables sur l'environnement identifiées.

Tout d'abord, il faut noter que toute installation doit être conforme aux réglementations en vigueur (réglementation ICPE, loi sur l'eau, ...).

11.1 DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

11.1.1 L'ÉNERGIE SOLAIRE

Le développement de **l'énergie solaire photovoltaïque en toiture** impacte :

- Les paysages,
- L'adaptation au changement climatique.

Les mesures de réduction d'impact et d'évitement sont respectivement :

- Pour les paysages, veiller à la bonne intégration paysagère du parc en toiture,
- Pour l'adaptation au changement climatique, privilégier la végétalisation des toitures dans les îlots de chaleur.

11.1.2 LE BOIS ENERGIE

Le **développement du bois énergie** impacte, de par l'exploitation accrue de la ressource forestière :

- Les paysages,
- La biodiversité.

Les mesures de réduction sont :

- Pour les paysages, intégrer du mieux possible les pistes et coupes forestières,
- Pour la biodiversité, limiter les impacts des coupes et pistes forestières, notamment en laissant des rémanents et en fermant les pistes après les coupes.

11.1.3 LA METHANISATION

Le **développement de la méthanisation** peut impacter la qualité des sols et les odeurs.

Les mesures d'évitement sont :

- Pour la qualité des sols, veiller à ce que la méthanisation ne se fasse pas au détriment du retour au sol de la matière organique,
- Pour les odeurs, la conception des installations de méthanisation doit intégrer ce paramètre de gestion des odeurs dès la phase projet.

11.2 LA MOBILITE

Deux actions de mobilité peuvent présenter des impacts sur l'urbanisation des sols : le **développement des pistes cyclables et des aires de covoiturage** peut entraîner une urbanisation des sols, si ce développement est réalisé aux dépens de zones agricoles ou naturelles.

La mesure d'évitement d'impact est de privilégier la conversion de zones urbaines ou routières.

12 SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Le suivi consiste à vérifier si les effets du PCAET sont conformes aux prévisions telles que le rapport environnemental les a analysées.

Pour cela, nous proposons différents indicateurs pour chaque action, présentés dans le tableau ci-après. Certains sont communs avec ceux proposés par le PCAET dans les fiches actions.

Il est à souligner que ces indicateurs diffèrent des indicateurs de comparaison utilisés lors de l'étude des scénarii. Par exemple, il n'est pas proposé d'indicateurs gaz à effet de serre, car il n'est pas possible de « mesurer » aisément cet indicateur et donc de le suivre. Ce type d'indicateur nécessite en effet de compiler de nombreuses données afin de réaliser des calculs, procédure dispendieuse qui ne peut être réalisée annuellement par la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel dans le cadre du suivi. Les impacts environnementaux sont donc approchés de manière indirecte : le bilan environnemental sera meilleur si les actions proposées sont réalisées. Afin d'aller plus loin dans cette approche, des indicateurs permettant de suivre les mesures d'évitement et de réduction proposées dans le rapport sont indiqués dans le tableau ci-après.

Ce suivi est à réaliser annuellement.

Le suivi consistera à comparer les réalisations aux prévisions, à mesurer les écarts et à apporter les correctifs nécessaires. Le suivi comportera des aspects quantitatifs et qualitatifs, avec comparaison aux objectifs fixés. Les étapes de réalisation seront bien entendu comparées au calendrier prévisionnel. Tous les écarts devront pouvoir être identifiés, expliqués et réajustés.

| N° Axe | Axe | N° Action | Cible | Titre de l'action | Indicateur de suivi de la réalisation | Donnée source méthode | Indicateur de suivi de l'efficacité | Donnée source méthode | Indicateur complémentaire environnemental | Donnée source méthode |
|--------|---------------------------------------|-----------|--|--|---|-----------------------------|---|------------------------------|---|-----------------------|
| 1 | Rénovation et performance énergétique | 1 | Planification | Planifier la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique | Elaboration d'une note articulation PCAET / Doc Urbanisme ; Adoption du PLH | 3CM | Nombre de communes accompagnées/sensibilisées sur le volet rénovation énergétique des bâtiments. | 3CM | | |
| 1 | Rénovation et performance énergétique | 2 | Planification | Observatoire départemental de l'habitat | Délibération intercommunale pour le vote du dispositif | 3CM | Budget annuel 3CM | 3CM | | |
| 1 | Rénovation et performance énergétique | 3 | Planification | Optimisation de l'éclairage public | Avancement du plan lumière | 3CM / SIEA | Economie d'énergie prévue par le plan d'actions ; Nombre de communes ayant mis en place de l'extinction partielle ou totale de l'EP. | 3CM / SIEA / Communes | Consommation énergétique de l'éclairage public des communes et de l'EPCI | SIEA |
| 1 | Rénovation et performance énergétique | 4 | Rénovation de l'habitat | Encourager et accompagner la rénovation énergétique | Budget annuel dédié à la PTRE. Délibération Bonus de Performance Energétique ; Contractualisation pour la valorisation des CEE. | 3CM | Nombre de conseils fournis par le Service Info Energie aux habitants du territoire ; Nombre de logements rénovés via le dispositif 3CM Rénov'+ ; Nombre de conversion de chauffages fioul/gaz | ALEC 01 3CM GRDF | Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur résidentiel | OREGES |
| 1 | Rénovation et performance énergétique | 5 | Rénovation de l'habitat | Accompagner les ménages éligibles aux aides de l'ANAH | Bilan annuel du PIG | SOLIHA CD01 | Nombre de logements rénovés | SOLIHA CD01 | Etiquette énergétique et climatique des logements | SOLIHA |
| 1 | Rénovation et performance énergétique | 6 | Rénovation de l'habitat | Rénovation du parc de logements sociaux | Bilan annuel du programme des travaux de rénovation | Dynacité | Nombre de logements rénovés | Dynacité | Etiquette énergétique et climatique des logements. Consommation énergétique totale en valeur absolue de chaque résidence | Dynacité |
| 1 | Rénovation et performance énergétique | 7 | Rénovation de l'habitat | Lutte contre la précarité énergétique | Bilan annuel des programmes | ALEC 01 SOLIHA 01 | Nombre de ménages accompagnés / an | ALEC 01 SOLIHA 01 | Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur résidentiel | OREGES |
| 1 | Rénovation et performance énergétique | 8 | Rénovation des bâtiments publics et tertiaires | Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires & industriels | Nombre d'acteurs accompagnés | ALEC01 CMA CCI | Nombre de travaux engagés ; Nombre de Certificats d'Economie d'Energie valorisés | ALEC01 CMA CCI SIEA | Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur tertiaire | OREGES |
| 1 | Rénovation et performance énergétique | 9 | Rénovation des bâtiments publics et tertiaires | Rénovation des bâtiments publics | Nombre de collectivités accompagnées / an (CEP ou EIE); Bilan annuel des travaux réalisés | ALEC 01 SIEA Communes | M ² de combles perdus isolés via Isol'01; Certificats d'Economie d'Energie valorisés | ALEC 01 SIEA Communes | Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur tertiaire | OREGES |

| N° Axe | Axe | N° Action | Cible | Titre de l'action | Indicateur de suivi de la réalisation | Donnée source méthode | Indicateur de suivi de l'efficacité | Donnée source méthode | Indicateur complémentaire environnemental | Donnée source méthode |
|--------|---------------------------------------|-----------|---|--|--|------------------------------|--|------------------------------|---|-----------------------|
| 1 | Rénovation et performance énergétique | 10 | Amélioration de l'éclairage public | Optimisation de l'éclairage public | Avancement des travaux | 3CM | Suivi des données de consommation de l'éclairage public des communes et de la 3CM; Nombre d'éclairages led installés pour chaque collectivité ; % de luminaires led installés par rapport au parc complet de chaque collectivité ; Nombre de communes ayant mis en place de l'extinction partielle ou totale de l'EP. | 3CM Communes SIEA | Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur tertiaire | OREGES |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 11 | Planification | Aménager les liaisons modes actifs sécurisées | Nombre de km de pistes aménagées | 3CM Communes | % d'actifs utilisant le vélo pour aller au travail | INSEE | | |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 12 | Planification | Plan de déplacements inter-entreprises | Délibération intercommunale | 3CM | Nombre d'entreprises engagées dans un PDM | 3CM CCI | | |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 13 | Planification | Etude d'opportunité sur la création d'une Zone à Faible Emissions mobilité (ZFEM) sur tout ou partie du territoire | Délibération intercommunale, et avancement de l'étude | 3CM | Emissions et concentration de polluants sur le périmètre de la ZFE, si mise en place | Suivi ATMO | Baisse effective des consommations énergétiques et émissions de GES dans liés au secteur du transport | OREGES |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 14 | Réduire les besoins de déplacements | Offrir des services publics de proximité | Ouverture effective des différents services | 3CM | Nombre de personnes renseignées par l'OT (relais mobilité) Nombre de personnes conseillées par la MFS | 3CM | Evaluation de la réduction des émissions liées à la réduction des déplacements (indicateurs ATMO) | ATMO |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 15 | Réduire les besoins de déplacements | Limiter les déplacements domicile/travail | Avancement des travaux | 3CM | Taux de remplissage des locaux | 3CM | | |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 16 | Réduire les besoins de déplacements | Exemplarité des collectivités | Mise en place d'une charte du télétravail | 3CM Communes | Taux de télétravail annuel ; Nombre de jours télétravaillés /an. | 3CM Communes | Nombre de déplacements Domicile/travail évités ; Nombre de Km évités par an. | 3CM Communes |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 17 | Développer les modes actifs | Encourager la pratique du vélo | Bilan annuel des services mobilité | 3CM SNCF | Nombre annuel d'utilisateurs des services mobilité | 3CM SNCF | | |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 18 | Développer les modes actifs | Se déplacer autrement au travail | Nombre de bénéficiaires annuel de l'IKV ; Bilan annuel de participation au Challenge régional mobilité. | 3CM ALEC01 Entreprises | Nombre de Km évités/alternatifs (IKV et Challenge mobilité) | 3CM ALEC01 Entreprises | | |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 19 | Renforcer l'offre de transports en commun | Adapter l'offre aux besoins des habitants et salariés | Nombre de kilomètres desservis | 3CM | Nombre de personnes transportées annuel ; Mesure de l'efficacité de la ligne. | 3CM | | |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 20 | Renforcer l'offre de transports en commun | Renforcer l'offre ferroviaire | Suivi des travaux | SNCF | Fréquence des trains | SNCF | | |

| N° Axe | Axe | N° Action | Cible | Titre de l'action | Indicateur de suivi de la réalisation | Donnée source méthode | Indicateur de suivi de l'efficacité | Donnée source méthode | Indicateur complémentaire environnemental | Donnée source méthode |
|--------|--------------------------------------|-----------|---|--|--|---|---|---|--|-----------------------|
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 21 | Mobilité partagée et moins émettrice | Favoriser la mobilité partagée | Suivi de l'étude de faisabilité ; Suivi du déploiement des services de mobilités alternatives. | 3CM Communes | Nombre de services de mobilités alternatives déployés ; Nombre d'usagers annuel de chaque service. | 3CM Communes | Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes | OREGES |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 22 | Mobilité partagée et moins émettrice | Favoriser les nouvelles motorisations "bas carbone" | Nombres de bornes IRVE installées sur le territoire | 3CM SIEA | Nombre d'abonnements aux bornes IRVE ; Suivi des consommations électriques du Point de Livraison alimentant la borne de recharge. | Gestionnaires de chaque borne IRVE, SIEA, communes, 3CM | Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes | OREGES |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 23 | Mobilité partagée et moins émettrice | Encourager les entreprises dans le passage aux nouvelles motorisations | Avancement du projet d'implantation de la station GNV | 3CM | Nombre annuel d'entreprises utilisant la station GNV et nombre de véhicules PL associés. | Gestionnaire de la station GNV Entreprises 3CM | Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes | OREGES |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 24 | Communiquer et sensibiliser | Informier et sensibiliser le grand public sur les nouvelles pratiques de la mobilité | Suivi du lancement de l'application mobile et du programme d'information | 3CM | Nombre de téléchargements de l'application mobile ; Nombre de personnes sensibilisées sur les questions de mobilité (via EIE et relais mobilité) | 3CM ALEC01 | Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes | OREGES |
| 2 | Vers une mobilité bas carbone | 25 | Communiquer et sensibiliser | Informier et sensibiliser les entreprises sur les nouvelles pratiques de la mobilité | Participation annuelle au Challenge mobilité ; Déploiement du programme "Pend-Aura+" auprès des entreprises du territoire. | ALEC01 3CM | Nombre annuel d'établissements participant au Challenge mobilité et nombre de Km évités/alternatifs ; Nbre d'entreprises et de salariés sensibilisés via le programme « Pend-Aura+ ». | ALEC01 Entreprises 3CM | Inventaire des consommations d'énergie et émissions GES du secteur transports de personnes | OREGES |
| 3 | Vers un mix énergétique renouvelable | 26 | Planifier le développement des énergies renouvelables (EnR) | Schéma directeur des énergies renouvelables (SDE EnR) | Délibération intercommunale pour le lancement du Schéma | 3CM | Suivi de l'avancement de l'étude | 3CM | | |
| 3 | Vers un mix énergétique renouvelable | 27 | Planifier le développement des énergies renouvelables (EnR) | Intégrer le développement des EnR dans les objectifs des PLU | Elaboration d'une note d'articulation PCAET / Doc Urbanisme | 3CM | Nombre de PLU imposant un % d'EnR pour les constructions neuves et les réhabilitations ; Nombre de constructions ou réhabilitations soumises à un % d'EnR. | 3CM Communes SIEA | | |
| 3 | Vers un mix énergétique renouvelable | 28 | Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR) | Mise en place d'un opérateur EnR départemental | Suivi de l'avancement de la création de l'opérateur | SIEA | Budget annuel dédié | SIEA | Inventaire de la production d'EnR produite | Opérateur EnR |
| 3 | Vers un mix énergétique renouvelable | 29 | Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR) | Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine public | Nombre de projets en cours de travaux | SIEA (plateforme Enedis) Communes Lauréats AO de la CRE et comité EnR de la DDT | Puissance installée | SIEA (plateforme Enedis) Communes Lauréats AO de la CRE et comité EnR de la DDT | Inventaire de la production d'EnR produite | Enedis/SIEA |

| N° Axe | Axe | N° Action | Cible | Titre de l'action | Indicateur de suivi de la réalisation | Donnée source méthode | Indicateur de suivi de l'efficacité | Donnée source méthode | Indicateur complémentaire environnemental | Donnée source méthode |
|--------|--------------------------------------|-----------|---|---|---|--|---|--|---|--|
| 3 | Vers un mix énergétique renouvelable | 30 | Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR) | Déployer des installations photovoltaïques sur le domaine privé | Nombre de projets en cours de travaux (indicateur sous couvert de la confidentialité des données) | SIEA Enedis | Puissance installée (indicateur sous couvert de la confidentialité des données) | SIEA Enedis | Inventaire de la production d'EnR produite | Enedis/SIEA |
| 3 | Vers un mix énergétique renouvelable | 31 | Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR) | Faire émerger et accompagner les projets agricoles de méthanisation | Nombre de projets en cours de travaux | 3CM SIEA Chambre d'Agriculture | Puissance installée | 3CM SIEA Chambre d'Agriculture | Inventaire de la production d'EnR produite | GrDF/SIEA |
| 3 | Vers un mix énergétique renouvelable | 32 | Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR) | Accompagner les porteurs de projets EnR des entreprises | Avancement du projet | Kem One | Puissance installée | Kem One | Inventaire de la production d'EnR produite | GrDF/SIEA |
| 3 | Vers un mix énergétique renouvelable | 33 | Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR) | Soutenir le développement des EnR | Nombre de conseils sur les EnR réalisés via 3CM Rénov'+ /an ; Nombre de visites/partages d'expériences sur les EnR dédiés aux collectivités ; Délibération intercommunale pour la création d'un fond d'aides EnR. | ALECO1 SIEA DDT01 3CM | Nombre de projets EnR accompagnés via 3CM Rénov'+ ; Puissance installée (indicateur sous couvert de la confidentialité des données). | 3CM ALECO1 SIEA Enedis | Inventaire de la production d'EnR produite | OREGES |
| 3 | Vers un mix énergétique renouvelable | 34 | Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR) | Renouveler les anciens équipements de chauffage domestiques | Nombre de conseils dispensés via 3CM Rénov'+ concernant le remplacement des équipements de chauffage. | 3CM ALECO1 | Nombre d'équipements de chauffage remplacés | 3CM ALECO1 GRDF | Inventaire de la production d'EnR produite | OREGES |
| 3 | Vers un mix énergétique renouvelable | 35 | Développer les projets d'énergies renouvelables (EnR) | Valorisation énergétique du bois de bocage | Identification du potentiel de bois de bocage | 3CM | Mise en place d'une stratégie de valorisation du bois de bocage | 3CM | Quantité annuelle de bois de bocage valorisée | Chambre d'Agriculture |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 36 | Planification | Promouvoir le cycle naturel de l'eau | Etat d'avancement des projets de travaux (AVP, PRO, DCE), Etat d'avancement des travaux (% de réalisation du marché travaux); SDEP : % de réalisation du marché, état d'avancement phase par phase. | 3CM | Linéaire de réseaux d'eaux pluviales nouvellement créés, surface de BV collectée, mode de restitution au milieu naturel ; SDEP : programme d'actions chiffré, avancement de sa mise en œuvre (réalisation des actions identifiées par maître d'ouvrage). | 3CM | Limitation des rejets d'eaux usées au milieu naturel (déversement au niveau des déversoirs d'orage à Pizay); Amélioration de la qualité du milieu récepteur (observation du torrent non pérenne en aval de la STEP de Bressolles). | 3CM |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 37 | Planification | Regrouper les compétences de la gestion de l'eau | Délibération pour la création du Syndicat | 3CM | Vote du budget annuel | 3CM | | |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 38 | Planification | Stockage carbone dans les sols | Elaboration du guide de recommandations | 3CM | Nombre de PLU ayant renforcé l'approche stockage carbone. | 3CM Communes CAUE | | |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 39 | Préservation des ressources en eau | Promouvoir le cycle naturel de l'eau | Suivi de l'avancement des études et travaux. | SM BV Sereine Cottey, EDF, Ministère des Armées et CEN RA. | Linéaire de cours d'eau restauré ; 'Nombre d'ouvrages aménagés ; Surface de zone humide restaurée / préservée. | SM BV Sereine Cottey, EDF, Ministère des Armées et CEN RA. | Suivi faune, flore et habitats (inventaires avant/après travaux) | SM BV Sereine Cottey, EDF, Ministère des Armées et CEN RA. |

| N° Axe | Axe | N° Action | Cible | Titre de l'action | Indicateur de suivi de la réalisation | Donnée source méthode | Indicateur de suivi de l'efficacité | Donnée source méthode | Indicateur complémentaire environnemental | Donnée source méthode |
|--------|-------------------------------------|-----------|------------------------------------|--|---|--------------------------------|---|-----------------------------------|---|--------------------------------|
| 4 | Adaptation au changement climatique | 40 | Préservation des ressources en eau | Promouvoir et développer la gestion écologique des espaces plantés | Nombre d'agriculteurs / exploitants dans le dispositif ; | 3CM SM BV Sereine Cottey | Surface de bandes enherbées et linéaire de haies bocagères implantés ; Financement des actions (€). | 3CM SM BV Sereine Cottey | Taux de connexion, maillage des îlots entre eux. | 3CM SM BV Sereine Cottey |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 41 | Préservation des ressources en eau | Promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondations | Délibération pour la création du Syndicat Mixte ; Avancement de la mise en place du PAPI ; Dépôt du dossier de régularisation du système d'endiguement. | 3CM / Syndicat Mixte | | | | |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 42 | Préservation des ressources en eau | Préserver la ressource en eau potable | Avancement du PPI AEP ; Bilan annuel des programmes d'actions des AAC (avec indicateurs de suivi et objectifs déjà identifiés) | 3CM | PPI AEP : Linéaire de réseau renouvelé par an, rendement annuel du réseau et budget annuel d'investissement. Programmes d'actions AAC Balan/Thil et Pizay : budget dépensé et temps d'animation passé par an. | 3CM | Suivi de la qualité des ressources en eau potable. | 3CM |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 43 | Préservation de la biodiversité | Maintenir et développer les puis carbone | Voir fiches actions n°40 / 41 et 43. | 3CM | Voir fiches actions n°40 / 41 et 43. | 3CM | | |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 44 | Préservation de la biodiversité | Promouvoir les biomatériaux | Mise en place de la charte artisans 3CM Rénov'+ | ALEC01 3CM | Nombre d'artisans référencés 3CM Rénov'+ ; Nombre de PLU intégrant des règles promouvant le recours aux bio-matériaux | 3CM Communes | | |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 45 | Préservation de la biodiversité | Réduire la pollution lumineuse nocturne | Réalisation de l'évaluation | 3CM Communes SIEA | Conclusion de l'évaluation | 3CM Communes SIEA | Inventaire biodiversité sur l'impact de l'extinction nocturne | 3CM Communes SIEA |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 46 | Santé publique | Lutter contre la pollution atmosphérique | Nombre de Jours ETP dédié au suivi du PPA | 3CM ATMO | Nombre de participations aux réunions de travail/séminaires... du PPA | 3CM ATMO | | |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 47 | Santé publique | S'adapter aux impacts du changement climatique | Elaboration du programme d'information/communication | 3CM, Communes | Nombre de PLU intégrant un volet adaptation au changement climatique ; Nombre d'actions d'information/sensibilisation réalisées par an | 3CM, Communes | | |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 48 | Santé publique | Intégrer la prévention des risques dans les politiques locales de santé | Réalisation d'une action d'information/sensibilisation | 3CM ARS | Nombre de communes informées/sensibilisées | 3CM ARS | | |
| 4 | Adaptation au changement climatique | 49 | Santé publique | Réduire l'exposition chronique des établissements recevant du public (ERP) les plus sensibles à la pollution atmosphérique | Réalisation de l'inventaire des bâtiments concernés | Communes /3CM | Mesures de concentration de polluants dans les ERP sensibles | Communes /3CM | | |

| N° Axe | Axe | N° Action | Cible | Titre de l'action | Indicateur de suivi de la réalisation | Donnée source méthode | Indicateur de suivi de l'efficacité | Donnée source méthode | Indicateur complémentaire environnemental | Donnée source méthode |
|--------|------------------------------|-----------|--------------------------------|---|--|-------------------------------------|--|-----------------------|---|-----------------------|
| 5 | Vers une économie circulaire | 50 | Gestion soutenable des déchets | Prévention et valorisation des déchets | Avancement du PLPDMA. | Organom 3CM | Bilan annuel de valorisation ; Nombre d'élèves sensibilisés dans les écoles par an | Organom; 3CM | Réduction des déchets ménagers | Organom 3CM |
| 5 | Vers une économie circulaire | 51 | Gestion soutenable des déchets | Encourager le réemploi local | Bilan CODEC à l'échelle d'Organom | Organom, 3CM | Tonnage annuel collecté par la recyclerie | Sols'tisse | | |
| 5 | Vers une économie circulaire | 52 | Alimentation | Encourager la production locale | Avancement l'état des lieux des filiales existantes. | 3CM | Nombre d'actions de communication réalisées par an. | 3CM | | |
| 5 | Vers une économie circulaire | 53 | Alimentation | Promouvoir les circuits courts alimentaires | Budget spécifique dédié à la promotion de la plateforme ; Avancement du projet PATLY | 3CM CD01 Métropole de Lyon | | | | |

Tableau 4 : Les indicateurs de suivi

13 LA METHODOLOGIE UTILISEE

La méthodologie retenue pour l'élaboration de ce document s'appuie sur celle développée pour réaliser des évaluations environnementales de document de planification tels que les SCoT et les Plans de prévention et de gestion des Déchets. Pour ces derniers, la méthodologie repose sur celle proposée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables (MEDD) et l'ADEME dans le « Guide de l'évaluation environnementale des plans d'élimination des déchets » publié en 2006. Ces méthodologies ont été complétées par les indications du guide ADEME « PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre » et celle de la note du Ministère en charge de l'environnement et du CEREMA « Préconisations relatives à une évaluation environnementale stratégique ».

Les données relatives à l'état initial du territoire ont été collectées auprès de différents organismes : Communauté de communes Val de Saône Centre, Département, Préfecture, DDT, ADEME, Agence de l'Eau, IFEN, ARS, DREAL, ATMO Auvergne Rhône Alpes ...

L'analyse a été uniquement effectuée sur un plan environnemental, sans tenir compte des aspects techniques et économiques (faisabilité, seuil de rentabilité, ...).

La démarche d'évaluation environnementale a été réalisée conjointement à la réalisation du PCAET, dans une démarche itérative. Les enjeux environnementaux ont nourri la réflexion stratégique et les échanges avec les différents acteurs.